

Catégorie Fourgon	Marque RENAULT	Désignation du type / Signe de reconnais. Fourgon resp. ambulance	Bordereau-type N° 1 0 9 5 / B
Entraînt.ttes roues			

Moyens de reconnaissance du type Désign. "R 2067" s/pl. constr. ds. cabine, au-dessus pédale embr.
 N° de châssis frappé A gauche, ds. cabine, au-dessus pédale embr. sur pl. constructeur
 N° de moteur frappé A droite en bas s/bloc moteur (visible dep. le sol à travers le châss.)
 Constructeur du châssis Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (Seine) F
 Constructeur du moteur Régie nationale des Usines RENAULT, BILLANCOURT (Seine) F

ATTESTATION DE TYPE
 COMMISSION D'EXPERTISE-TYPE DE VHC. A MOT.

MOTEUR		RENAULT	CHASSIS	CARROSSERIE
Marque et type	668 Frégate		Nombre d'essieux	2
Genre	En ligne, s. en tête		Entraînement sur	<u>toutes les roues</u>
Carburant	Benzine		1. Frein A pied:	Hydraulique
Nombre cyl.	4	Temps 4	sur toutes les roues	
Alésage	85	mm.	2. Frein A rain:	Mécanique, à tambour
Course	88	mm.	à câble, sur roues arrières	
C.V.-Impôt	10,173		3. Frein	---
Cylindrée totale	1'996		Frein de remorque	---
C.V. frein	52		Direction	A gauche - Direction avant
Refroidissement	Eau		Crochet de remorque	Crochet av. ressort
Empl. du moteur	A l'avant		Nombre de vit. avant	4, resp. 8
			Vit. en 1 ^{re} vit.	16 en prise dir. 78 km/h.
				Genre / Forme Fourgon (*)
				Nombre de portes 2 + 1. arr.
				Nombre de places ass. Total 2-12
				Avant 2 Milieu -- Arrière 2x5
				Nombre de places debout ---
				Pour motos: Siège arrière ---
				Sidecar ---

POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler	kg.	kg.	--- kg.
Capacité de charge du châssis (art. 11 RE)	kg.		--- kg.
Poids maximum garanti par le fabricant (sel. plaq. constructeur)	kg.	kg.	3'190 kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler)	1'390 kg.	1'140 kg.	2'520 kg.
Charge utile . . . <u>y compris conducteur.</u>	kg.	kg.	670 kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion / remorque)	(3'190 + 2'200 kg.)		5'390 kg.
Pneumatiques: Dimension	9.00 - 16		simples / doubles
Capacité de charge (par pneu 935 kg)	par essieu 1'870 kg.	1'870 kg.	

ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE ET AVERTISSEUR

12 V.

Syst. antieblouissant Ampoules H4 et H7 à cuitiller

Feux rouges 2, combinés

Eclairage du No de contr. 1, combiné

AV = Sur paroi frontale de cabine
 Emplacement AR = A l'arr. du veh. à G. et à dr.
 Essui-glace 2, électriques

Feux de position 2, dans les phares
 Feux stop 2, combinés
 Indicateurs de direction Syst. 4, clignoteurs
 Avertisseur 2 avert. électr. combinés

DIMENSIONS

Voie avant 1'635 mm.
 Voie arrière 1'600 mm.

Largeur hors-tout AV 1'960 AR 1'960 mm.

Empâtement 2'315 mm.

Longueur hors-tout 4'620 mm.

Hauteur (non chargé) 2'560 mm.

Garde au sol 270 mm.

Porte à faux, arrière 1'025 mm.

Crochet de remorque (haut. dep. sol) 660 mm.

Crochet de remorque (porte à faux) 1'210 mm.

Diamètre de braquage ext. gauche 11,85 m.

Diamètre de braquage ext. droite 11,55 m.

do. ttes roues à G. 12,10 m.

do. ttes roues à dr. 12,60 m.

Dim. Intérieures

Longueur du pont de charge 2'410 mm.

Largeur du pont de charge 1'200 mm.

Hauteur intérieure 1'590 mm.

Haut. du pont dep. le sol 900 mm.

Ridelles (hauteur) --- mm.

Porte à faux surfaçage
 chargement 840 mm

OBSERVATIONS

Frein à main: Insuffisant - L'efficacité de freinage doit être améliorée.

Poids maximum remorquable: 2'200 Kg.

(sol. essais effectués sur pente de 15 %)

*) resp. Amulance équipée de 2 bancs latéraux offrant chacun place pour 5 personnes, ou 4 brancards.

MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS (sel. RE)

- 1) Orifice tuyau d'échappement: Ne doit être dirigé ni vers la droite, ni vers le sol.
- 2) Mirroir rétroviseur: Dans l'intérêt de la sécurité du trafic, monter un 2ème miroir rétroviseur à l'extérieur à droite. Diamètre min.: 100 mm.

Lieu et date de l'expertise-type

GENÈVE, le 20. 3. 1953

THOURE, le 25. 3. 1953

La commission d'expertises-types